

ALGÉRIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DED TELECOMMUNICATIONS
RELIZANE

Sous-direction Fonction Supports
Département des Achats et de la Logistique
N° 57/AT/DOT48/SDFS/DAL/2025

Relizane, le 12/03/2025

A

Mme : ATFOUI AMEL

Sise à 39 RUE AOUED BENDJEBAR BENDAOU D RELIZANE
0799 13 21 06

OBJET : 2eme Mise en demeure.

- Vu la première mise en demeure réf N 34 du 05/03/2025, notifié le 05/03/2025.

En, dépit de la première mise en demeure qui vous a été adressée en date du 05/03/2025, Concernant le retard de la livraison relatifs au Câble souple 4x70 mm² pour l'installation du groupe électrogène CT Oued Rhiou, qui demeure infructueuse sans aucune justification de Votre part.

Je vous mets en demeure pour la dernière Fois de remédier à la carence dans un délai De **48 heures** dès la notification de cette mise en demeure d'avoir remplir vos obligations Faut de quoi il sera prononcé la résiliation tort exclusif à l'encontre de votre entreprise.

Salutations distinguées.



Directeur

Mr BEHLOUL Abdelhokim
Sous Directeur Fonction Support
DOT Relizane